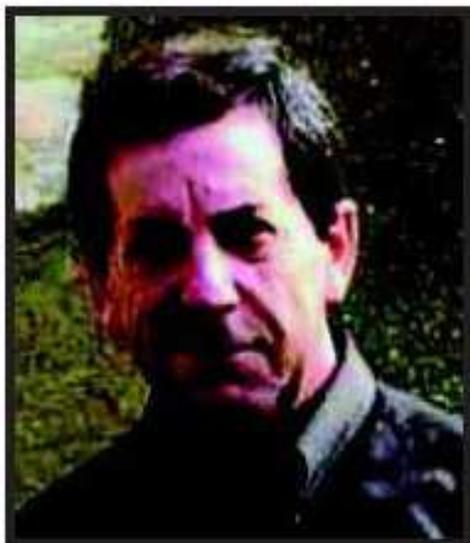




**L  
É  
C  
H  
O  
D  
E  
P  
A  
R  
S**

**N°37**

**Bulletin municipal de Pars les Romilly Mars 2011**



## EDITORIAL

### SOMMAIRE

- 1\*Editorial
- 2\*Communiqué du Maire
- 3\*Communiqué du Maire
- 4\*Chronique juridique
- 5\*Vœux du Maire
- 6\*11/11 , Journée violence femme
- 7\*Nettoyons la nature , Défibrillateur
- 8\*Spectacle Noël, la taille des arbres
- 9\*Photos en vrac chasseur, cylo
- 10\*Photos en vrac, les aînés, maquettes
- 11\*4L Trophy, quadra motards
- 12\*La paroles aux associations , les aînés, Le cyclo
- 13\*La paroles aux associations, chasseurs, Club maquettes
- 14\*La paroles aux associations, Art et loisir, état civile
- 15\*Photo ancienne

### L'année des incertitudes.

Nous vivons actuellement une période lourdement chargée d'incertitudes à tous les niveaux. La situation internationale est compliquée. Un peu partout, des peuples ont choisi d'accéder à la démocratie avec plus ou moins de réussite. Le Japon vit des heures terribles avec le tremblement de terre, le tsunami et la catastrophe nucléaire qui en est la conséquence.

Au plan national, l'échéance électorale de 2012 se rapproche. Des réformes de la fiscalité des collectivités et des différentes instances territoriales sont en cours. Réformes nécessaires sans doute mais qui pour le moment laissent encore bien des points d'interrogation.

Incertaines aussi au plan local avec des projets qui prennent du retard et par contrecoup entraînent le report de certains investissements et des choix dans les actions à programmer. Comment établir un budget avec autant d'incertitudes et en l'absence de réponses. C'est pourtant la tâche qui attend vos élus qui doivent préparer l'avenir sans hypothéquer les chances de le réussir.

#### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Marie Corbet

#### RESPONSABLE DE LA REDACTION

Jean-Marie Corbet

#### MISE EN PAGE-MAQUETTE

Nadine Thomas-David Rohrbach-Jean-Philippe Levasseur  
Patricia Paloulack

#### COMITE DE REDACTION

Jean-Marie Corbet-Nadine Thomas-Georges Hissel  
Jacky Mirguet-Jean-Philippe Levasseur-Michel Méronain  
David Rohrbach-Patrick Bacuet-Patricia Paloulack

#### PHOTOS

Nadine Thomas-Marie Claude Mirguet-Françoise Cherault  
Jean-Marie Corbet-Janine Benoît-Nathalie Benoît

## Démarchage à domicile :

Le démarchage à domicile ("porte à porte") est une pratique commerciale qui consiste à solliciter le consommateur afin de lui faire souscrire un contrat d'achat pour un produit proposé.

Cette démarche peut mettre le consommateur en infériorité par rapport au vendeur et le conduire à une commande qu'il regrettera peut être. Les abus sont fréquents. Vous pouvez connaître la réglementation en consultant la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, soit sur le Net soit au Tel.: 03.25.83.11.83

Rappel : Certains démarcheurs avertissent la mairie de leur passage dans la commune. Ce n'est pas une obligation. En aucun cas le maire ou la mairie ne recommande un démarcheur. Il appartient à chacun d'être vigilant. Il est prudent de demander un délai de réflexion, un autre devis. On peut aussi s'adresser aux artisans de la région qui sont en général de bons professionnels capables d'assurer ensuite le service après vente et pas forcément plus chers.

## Qu'est-ce que le PAVE ?

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées indique qu'un PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics) doit être établi dans chaque commune. Ce plan fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement. Par ailleurs, l'accès des bâtiments recevant du public doit être à terme garanti à tous de manière autonome.

Le Conseil municipal a décidé de débiter l'élaboration du PAVE et a donc constitué un groupe de travail chargé de cette étude.

## Aménagement du centre bourg :

Parallèlement au dossier PAVE, le Conseil municipal a lancé une étude sur la requalification de centre bourg. C'est l'Agence Nord-Ouest de la DDT (Direction Départementale des Territoires) qui a été chargée de cette étude dans le cadre de sa mission de conseil aux collectivités. Nous vous proposerons dans un prochain Echo de Pars, un dossier sur ce à quoi pourrait ressembler notre commune dans les années futures.

## Les horaires de la mairie :

Certains d'entre vous s'étonnent parfois de voir la mairie fermée au public alors que les secrétaires ou des élus sont là. Nous sommes bien conscients que ceci peut être un peu contraignant mais il faut bien des temps de concertation et l'étude de certains dossiers complexes exige une présence ininterrompue. C'est pourquoi nous vous remercions de votre compréhension. La mairie est ouverte au moins une demi-journée par jour. Voir le tableau ci-dessous.

	MATIN	APRES MIDI
lundi	fermé au public	14h00-17h00
mardi	9h00-12h00	13h00-17h00
mercredi	fermé au public	13h00-17h00
jeudi	9h00-12h00	13h00-17h00
vendredi	fermé au public	13h00-17h30

Toute personne désirant nous aider à la commission des fêtes ou au futur comité des fêtes est priée de se faire connaître à la mairie ou auprès d'un conseiller municipal. Merci à l'avance

## Communiqué du Maire

**Le lotissement : ce n'est pas l'Arlésienne mais quelle patience faut-il avoir !**

Chacun d'entre vous a déjà été au moins une fois confronté à la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme. Ce n'est pas toujours simple. Alors, imaginez ce que cela peut donner quand une commune souhaite implanter un lotissement. Quand on se dit que, cette fois, c'est bon, on va démarrer, une nouvelle épreuve arrive et les mois passent, au risque de voir apparaître de nouvelles contraintes. Ce lotissement est pourtant vital pour notre commune. Une augmentation raisonnable et raisonnée de la population c'est un peu plus de ressources fiscales et une dotation de l'Etat plus importante. C'est pourquoi tous nos efforts portent actuellement sur le déblocage de ce dossier.

### **Des nouvelles de l'assainissement :**

Commencés depuis un peu plus d'un an, les travaux de la mise en place du réseau d'assainissement sont entrés dans leurs dernières phases. Tous les réseaux publics sont posés. Les premières habitations sont raccordées. Je salue la compréhension dont chacun a su faire preuve pendant cette opération lourde qui s'est passée plutôt bien, même si ont déplore quelques problèmes ici ou là.

**Je rappelle aux personnes qui souhaitent faire les travaux de raccordement elles-mêmes, qu'elles doivent impérativement attendre l'autorisation de déverser.**

Le coût moyen d'un raccordement pour les quarante premières factures est de 680 euros TTC. Tout dépend de la distance et des travaux à réaliser. A ce jour, la TVA est à 5,5% au lieu de 19,6%. Voilà de quoi alléger un peu la facture.

### **Les réunions du Conseil municipal :**

#### **Séance du 20-01-2011 :**

Le Conseil municipal fixe les montants concernant le service assainissement comme suit :

- frais fixes annuels : 100€ HT (TVA 5,5%) par foyer (1<sup>er</sup> appel en octobre 2011)
- redevance assainissement : 1,54€ HT (TVA 5,5%) par m<sup>3</sup>

#### **Séance du 21-02-2011 :**

Le Conseil municipal :

accepte la convention passée pour 2010-2011 et qui sera reconduite aux mêmes conditions jusqu'en 2013-2014 entre les Communes de Romilly sur Seine et Pars lès Romilly pour les enfants de Pars scolarisés à Romilly aux tarifs de :

130 euros par enfant en primaire

300 euros par enfant de la maternelle

appliquera les mêmes tarifs aux enfants de Romilly scolarisés à Pars

accepte le devis de pour les réparations de la chaudière de la mairie

Le terrain périscolaire sera à nouveau ouvert à compter du début des vacances scolaires et que l'aire de jeu des petits est réservée aux moins de six ans sous la responsabilité d'un adulte.

### **NOUVEAUX HABITANTS ANNEE 2010**

LEFEBVRE André	60, rue Nationale	LIPAU Clémence	25, rue Nationale
BERTHELEMY Marie-Danielle	5, rue des Saules	GREGOIRE Serge	18, rue de Nouy
JOURDREN Alexandra/Tran Van Hair	5, rue de l'Eglise	MILLEZ Jean-Michel	12, route des Granges
ROBLIN Odile	84, rue Nationale	RIOUT	223, rue Emile Zola
NOGALES Pedro & BOTTA Jacques	68, rue Nationale (résidence secondaire)		
HAEZEBAUT Pascal	215, rue Emile Zola	BOBET Cédric & THORELLE Gwénaëlle	217, rue Emile Zola
LITWIN Jérémie & JOUSSOT Emeline	19, rue de la République	BRIANCEAU Gérard	63, rue Nationale
BIARDEAU Patrick	25 bis, rue traversière (résidence secondaire)		
CHARDON Christophe	2 bis, rue Nationale	DE MEIRA Jorge	51 bis, rue du Châtelet
PINHO Orlando	1, rue des Saules	SEN Inci	86, rue Nationale

## Chronique juridique

### REGLEMENTATIONS DIVERSES

#### Nuisances sonores

"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789). Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins.

Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs ( par exemple la nuit et le jour ), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés.

C'est à lui de prendre des mesures nécessaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage.

Toute personne doit prendre toutes les mesures nécessaires afin que les travaux de bricolage, ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, etc ( liste non exhaustive), ne soient pas une gêne au voisinage.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'à certaines périodes horaires :

les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

#### Brûlage des herbes, feuilles et branchages

Il est formellement interdit d'allumer des feux dans les champs à moins de 100m des habitations , bois, vergers, haies ou tout autre dépôt de matière combustible.

Il est interdit d'allumer du feu dans les rues ou places de la ville et même en plein air dans les cours des maisons et jardins.

#### Les haies

La mitoyenneté oblige au respect de certaines règles, en matière de plantations de haies, afin de conserver des rapports de bon voisinage.

Une haie pouvant atteindre ou dépasser 2m de hauteur sera plantée à 2m de la clôture.

Pour les haies de moins de 2m, une distance de 0,50m de la clôture sera suffisante.

Ces distances s'entendent du milieu du tronc au milieu du mur de séparation ou de la clôture.

Elles sont définies par le code civil, mais il est prudent de se renseigner également à la mairie.

Ces règles ne s'appliquent pas aux plantes palissées.

S'il existe un mur de séparation mitoyen, chacun est libre d'y adosser un arbre en espalier, ou une grimpante, pourvu que ces derniers ne dépassent la crête du mur en question.

Si le mur est privatif, seul le propriétaire peut planter en espalier...

Cas particuliers:

L'article 672c du Code civil prévoit la protection d'un arbre dans les 3 cas suivants :

- 1) La prescription trentenaire : si le voisin ne s'est pas opposé pendant 30 ans à la croissance d'un arbre ou d'une haie ne respectant pas la légalité.
- 2° La destination du père de famille : quand l'acquéreur d'une parcelle ne s'est pas opposé à la signature de l'acte de vente au fait qu'un arbre ou une haie situé sur la parcelle voisine qui vient d'être divisée ne respecte pas les distances opposées.
- 3) Le titre : accord privé entre 2 voisins qui autorise le non respect des distances légales, d'où la nécessité de l'établissement d'un acte notarié validant les accords entre voisins.

#### Pour conclure :

Trouver un terrain d'entente est largement préférable dans ce genre d'affaires de voisinage.



## La journée du 11 novembre



Devant le monument aux morts s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du souvenir avec le discours de M. Corbet et le dépôt d'une gerbe de fleurs.



Quelques enfants de l'école de Pars Lès Romilly ont chanté « La Marseillaise » sous la direction de leur maitresse, madame Aurore Munhavong, lors de la cérémonie.

Après la cérémonie, à la salle polyvalente de Pars Lès Romilly, M. Bacuet, vice-président du CCAS s'est chargé de l'organisation du repas aidé par les membres bénévoles au service.

Au cours de ce déjeuner convivial Martine Kozolys et Alain Uneau se sont fait une joie de remettre un cadeau aux doyens présents au repas du CCAS à savoir Jeanne Deblock et Marcel Morand.



## Les vœux du Maire



La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire a réuni un public attentif au discours de M. Corbet dans la salle polyvalente de Pars Lès Romilly.



## Nettoyons la nature !



Après les enfants des écoles passés la veille dans les rues adjacentes, les adultes ont ramassé les déchets dans les rues principales.

Un grand merci à ces bénévoles qui chaque année nous laissent une commune propre, en espérant que cela dure....



## La journée contre les violences faites aux femmes

Le 23 novembre dernier, dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes, plusieurs manifestations ont eu lieu dans la salle polyvalente : exposition, films, spectacle....

Pour que toutes ces violences cessent enfin, il faut en parler, quelle que soit la manière.



*Les élus attentifs aux explications données par Catherine Stavrinou, chargée de mission à la DDCSPP de l'Aube*



*L'humoriste Esta Webster et son spectacle dénonçant des situations générant la violence*

## Un défibrillateur à Pars



Le défibrillateur permet d'agir rapidement, simplement et de sauver des vies.

Il est installé derrière la salle des fêtes car il ne doit pas être au soleil...





# PHOTOS EN VRAC

L'évènementiel à Pars lès Romilly !

Février 2011



Mathieu Mugard (de Pars) et Audrey Busson (de Méry) ont participé au raid 4 | Trophy destiné à apporter des fournitures scolaires au Maroc, de nombreuses personnes les ont aidés et ils les remercient. Ils ont terminé à l'honorable place de 282<sup>ème</sup> sur 1200 voitures présentes au final...

28 mai  
2011

Réservation au  
06.28.88.08.30  
ou  
06.88.86.92.69



Maquette club

One man Lionel Chaud  
On est dans la merde !

Mars 2011



Naissance d'un groupe d'amis « Quadra motards »  
Ici devant « Moto Side Passion » avant de partir au  
salon auto moto à Châlons en Champagne  
Le forum a été créé par Yves Vanryseghem  
<http://quadra-motards.forum-pro.fr/>

# PHOTOS EN VRAC

Cyclo Diamant 3  
des projets plein la  
tête et les  
jambes...



Juin 2010



La bourse aux  
jouets, une 1ère  
organisée par les  
chasseurs!



Novembre  
2010



# PHOTOS EN VRAC



Les aînés Diamant 3 savent se distraire !

Belote et Rebelote !  
La prochaine le 2 avril !

Novembre 2010



Journée de l'artisanat  
La prochaine le 10 avril !



ARTS ET LOISIRS

## Communiqué des associations

Belote le 2 avril à la  
salle des fêtes

Venez nombreux !

### Daniel Tripier pour le Club des aînés Diamant 3

Une année passée bien remplie :

Début de l'an dernier le repas annuel habituel a réuni 75 personnes, belle journée de détente !

Chaque jeudi de 14h à 18h après midi jeux, promenade goûter.

Toutes sortes de jeux sont à disposition : tarot, belote, jeux de société de toutes sortes, et le groupe de marcheuses. A 16h tout le monde se retrouve autour du goûter traditionnel.

Le 22 Avril nous avons participé au merveilleux dîner-spectacle de Kerviller où 57 personnes ont été enchantées. Pour les habitués du club, le financement a été en grande partie soutenu par le Club.

En Novembre, 22 personnes ont participé à une croisière en Méditerranée proposée par la société Amiclub, licence A 5186, tout le monde a été émerveillé, nous avions nos propres animateurs, nous étions 3000 sur le bateau, cela était impressionnant. Une autre croisière est prévue sur l'Adriatique avec étape à Venise, Bari, Katakolon, Izmir, Istamboul, Dubrovnik, le tarif tout compris avec assurance, repas boissons 1070 euros que l'on peut fractionner en 10 fois.

Plus près de nous, le 27 Janvier nous sommes allés au spectacle AGE TENDRE ET TÊTE DE BOIS au Cube à Troyes, nous avons retrouvé les chanteurs de notre jeunesse, 2 cars Collard ont été affrétés pour 94 personnes, Réussite totale !

Le 29 Novembre : Marché de Noël à Reims.

Nos projets : 2 AVRIL concours de Belote, nous comptons sur le maximum de présents, n'hésitez pas à en parler autour de vous, cela nous permet d'axfster.

13 AVRIL, Holiday on Ice à Reims.

4 MAI, Promenade en bateau-mouche autour de l'île de la Cité à Paris avec petit-déjeuner et déjeuner, le départ est prévu sur la place de Paris avec les Ets Collard pour les adhérents au Club qui participent aux activités du jeudi, ce voyage sera offert par le Club.

Notre club Diamant 3 des Aînés ruraux, c'est tout cela et plus encore. On peut être jeune retraité et venir se retrouver, nous avons besoin de vous pour que notre club continue de s'étoffer ! **Daniel Tripier**

### William Viaron pour le Cyclo Diamant

En 2011, les sorties ont lieu toute l'année, le mardi, le jeudi et le samedi à 14 h, le dimanche à 9h. A partir du 17 avril 2011 place au calendrier des concentrations des clubs organisateurs tous les dimanches matins. Le 29-30-31 Août, un circuit cyclo en Hautes Vosges autour des lacs de Gérardmer est organisé, le parcours sera de 84km et 48km et il sera suivi d'un repas au restaurant. William Viaron annonce, « Pour notre concentration du cyclo les amis de la petite reine du 19 juin, nous proposons 4 circuits aux choix : 30km-43km-65km-87km avec en plus, une randonnée pédestre de 6 et 12 Km suivie d'un repas à partir de 13h à la salle Polyvalente de Pars lès Romilly » Venez nombreux !

Nous partons au Puy du Fou pour 3 jours les 22.23.24 juin. Notre club est vivant, nous avons 65 adhérents. Voici le bureau :

Président: Daniel Tripier (03.25.24.72.57)

Vice président : Jean Dupuy

Trésorier : Guy Grelet

Secrétaire : Janine Benoît

### Les quadramotards

Malgré mon âge (49 ans) je suis un jeune motard puisque j'ai obtenu le permis moto en juin 2009.

A cette occasion j'ai cherché à entrer en contact avec d'autres motards pour pouvoir bénéficier de leur expérience et conseils, dans le choix de la moto comme dans celui de l'équipement.

Malheureusement j'ai bien vite constaté que sur Romilly aucune structure ne répondait à mes attentes et je me suis finalement inscrit sur un Forum Troyens qui m'a très bien accueilli.

De fil en aiguille l'idée a germé de créer la même chose sur Romilly et ces environs.

Le système est très simple, il s'agit d'un forum informatique où chacun peut, par l'intermédiaire des différentes rubriques proposées (Ballade, idée de sorties, coup de gueule, actualité, points noirs...) échanger ses idées et profiter de celles des autres. La finalité est de fédérer un maximum de motards sans avoir à supporter une structure contraignante (président, trésorier etc...).

Nous allons organiser notre première grande ballade le 12 juin (pentecôte), la destination sera la fête aérienne de la Ferté-Alais, soit une promenade de 340 km aller/retour

Il s'agira pour nous de tester notre capacité à organiser un tel événement puisque tout repose sur la bonne volonté des motards du forum. Afin de mettre toute les chances de notre côté, nous allons faire quelque « petites » balades avant cette sortie pour « huiler la mécanique ».

Le modérateur : Yves Vanryseghem

## Communiqué des associations

Prochains  
rendez vous

### Société de chasse

**Dimanche 17 avril 2011 : Repas de chasse**

**Dimanche 4 septembre 2011 : Brocante**

**Dimanche 27 novembre 2011 : Brocante aux jouets**

La société de chasse et moi-même tenons à remercier M. le Maire et le conseil municipal pour le prêt de la salle des fêtes et pour la subvention accordée chaque année à notre société.

Je constate une baisse incessante des sociétaires, ceci étant dû à un nombre de jours de chasse toujours restreint, une baisse du petit gibier, et trop de contraintes. Mais grâce au courage et au dévouement de tous les membres du bureau, je reste très serein pour l'avenir de notre société, merci messieurs.

La composition du bureau reste inchangée :

Président : Philippe Benoit ; Vice-Président : Claude Meirhaeghe

Secrétaire-Trésorier : Daniel Protat

Membres du bureau : Jean Dupont, Daniel Gaulon, Philippe Gourheu, André Kozolys

Piégeur agréé, assistant aux réunions du bureau : Germain Benoit ; Président honoraire : Jean Payen

Le comptage de perdrix effectué courant mars 2010 laissait entrevoir une saison très compromise pour le tir de celle-ci, et ce fut le cas. Nous avons donc décidé de ne pas tirer la perdrix grise pour essayer de préserver cette espèce. Nous avons réussi cette année à conserver notre cheptel de lièvres et chaque chasseur a pu s'en rendre compte. Le plan de tir Chevreuil a été réalisé cette année.

Parlons maintenant des nuisibles :

- Concernant les renards, nous réalisons des battues aussi souvent que possible à la fois sur notre territoire ainsi que sur les terres de propriétaires riverains nous en ayant fait la demande.

- Quant aux lapins de garenne, ils sont nombreux cette année et nous effectuons régulièrement des furetages afin de limiter les dégâts sur les cultures. En tant qu'agriculteurs, vous pouvez nous contacter. Néanmoins la protection des plantes demeure l'affaire de tous.

Le comptage de printemps aura lieu le samedi 19 mars 2011, alors marcheurs et amis de la nature, rendez-vous à la butte de tir sur la route entre Maizières et Pars pour une après midi de marche et de découverte dans les champs.

La chasse étant non seulement un loisir mais aussi indispensable à l'équilibre cynégétique, il serait souhaitable que cette discipline puisse continuer encore bien longtemps.

**Président Philippe Benoit**

### Le Maquette club (MCPLR)

Fort de ses 14 membres en maquettes de camions, voitures, matériel agricole et hélicoptères, le club ne demande qu'à s'étendre. Les personnes intéressées peuvent se rendre à une réunion pour voir le travail effectué et la bonne humeur y régnant. Les réunions ont lieu un vendredi sur deux à 20H30, la cotisation est de 25 € à l'année. Le club est présent aux salons de la maquette extérieurs par exemple les 9 et 10 avril à Châlons en Champagne. Par ailleurs, un jumelage est en cours avec le club de maquettes de Pommeuse, il permettra des échanges relationnels riches et inédits ! Le président Lionel Gass nous a confié que malgré le succès du salon 2010 le deuxième ne se fera qu'en 2012. En attendant, il vous convie à son 2ème spectacle :

**Le One Man Lionel Chaud intitulé : On est dans la merde ! le 28 mai 2011 à 20H30 salle des fêtes, bonne nouvelle, les réservations vont bon train ....**

**03.25.21.87.88**

**Président : Lionel Gass**

## Communiqué des associations

### Association arts et loisirs

Présidente : Marie BACUET

Le club comprend 18 adhérentes pour 3 disciplines : la peinture, le tricot et la broderie.

Il organise la journée de l'artisanat qui aura lieu le dimanche 10 avril 2011 à la salle des fêtes de 9h à 18h.

Nos "Petites mains" ont invité :

- ✓ " le poil d'Assenay", le nom de la ferme d'Assenay qui élève des lapins et des chèvres, avec filage de la laine, fabrication de vêtements...
  - ✓ une dentellière aux fuseaux de Pont sur Seine qui fera des démonstrations
  - ✓ un passionné d'enluminures, des broderies Hardenger
  - ✓ M<sup>lle</sup> Soufflet de Pont sur Seine qui peint des boîtes et des verres voire des vitrines...  
et puis du 3D, une portraitiste, du crochet, de la peinture sur soie etc...
- entrée gratuite, gâteaux, rafraîchissements, enveloppes surprises...

Le 8 avril 2011

Une exposition au  
poil !

## ETAT CIVIL

### TABLE ALPHABETIQUE DES AVIS DE NAISSANCES 2010

DELWICHE Mayrone le 12/04/2010  
DERVIN Corentin le 15/12/2010  
GIRARD Maho le 01/03/2010  
GIRARD Osana le 01/03/2010  
GRENETTE Loïc le 23/01/2010  
HAOUCHINE Karel le 25/03/2010  
HEREDIA Tahina le 13/05/2010  
LERENARD Jules le 17/11/2010  
MALTER Ethann le 29/06/2010  
MARQUET Anaïs le 10/09/2010  
MONTEIL Mélyssa le 30/07/2010  
PAPIGNY Maxence le 10/07/2010  
RIOUT Margot le 20/11/2010

### TABLE ALPHABETIQUE DES DECES 2010

DEBAT Iaroslava née MACHTALER le 07/09/2010  
DOUINE Roger le 29/08/2010  
DUPONT Maryvonne née DROUOT le 31/01/2010  
DURAND Jacques le 12/02/2010  
LECLERC Lucien le 19/06/2010  
REHAULT Jacqueline née BALAROT le 27/06/2010  
VERGEOT Louis le 12/04/2010

### TABLE ALPHABETIQUE DES MARIAGES 2010

FAVORI Vincent et MAHIEU Fabienne le 26/06/2010  
LAMON Réginald et COSTE Margareth le 05/06/2010  
NAVARRO Miguel et COLLIN Myriam le 10/07/2010

## Pars dans le passé



Nombre de cartes postales de Pars furent éditées au début du 20ème siècle.

En voici une représentant la route de Gélannes (datée de 1918) qui n'était à l'époque faite que de pierres et de sable. Vous remarquerez sur la gauche les tas de pierres servant à la réfection de celle-ci tâche réservée au cantonnier qui n'avait que pour seuls outils, pelle, pioche et cordeau.

La construction de cette route débuta en 1881 et ne fut achevée qu'en 1918 par l'armée qui ayant un cantonnement non loin prit les travaux à sa charge. En effet, la route menant à Gélannes est traversée à mi-chemin par le territoire de la commune de Saint Hilaire qui refusa de participer au financement de celle-ci du fait de son excentration. (Source: Histoire de Pars par JMC)

C'est seulement au lendemain de la seconde guerre qu'elle fut revêtue d'une couche de goudron et de gravillons.

Plus de 90 ans se sont écoulés. En 1965, les rues de Pars furent nommées. A cette occasion, la Route de Gélannes prit le nom de la Rue Traversière. le paysage n'a guère évolué et les maisons sont toujours là. Les seules vraies évolutions, sont : l'électrification vers 1930, l'adduction d'eau en 1967 et l'assainissement collectif qui prendra fin cette année 2011.



## Les dates à retenir.....

**2 avril** : concours de belote des aînés club Diamant 3 à la salle polyvalente  
Inscriptions 9 euros, jeux par équipes, lots pour tous, rens : 03.25.24.72.57

**8 avril** : exposition organisée par le club arts et loisirs : journée de l'artisanat

**28 mai** : le One man Lionel chaud : On est pas dans la merde !

**19 juin** : concentration annuelle « les amis de la petite reine » organisée par le cyclo Diamant  
4 circuits aux choix: 30km-43km-65km-87km avec en plus, une randonnée pédestre  
de 6 et 12 Km suivie d'un repas à partir de 13h à la salle Polyvalente de Pars lès Romilly»